

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 557

Artikel: Femmes d'Australie et de Nouvelle-Zélande : quelques impressions

Autor: Courtney, K. / M.G.C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux 1. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leur auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier, à partir de juillet, ils se
donnent des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Que pouvez-vous vous
procurer avec cinquante
centimes par mois ?...

La réponse au prochain
numéro.

Au Comité du "Mouvement"

Ainsi que l'annonçait notre précédent numéro, le Comité de notre journal s'est réuni le 25 novembre, à Lausanne, sous la présidence de Mme A. de Montet (Vevey), et d'abord procédé à diverses tâches administratives rapidement menées, avant d'aborder les deux grosses questions inscrites à son ordre du jour, soit la situation financière de notre journal et le rapport de la rédactrice responsable.

Des chiffres apportés par Mlle R. Berquer, administratrice et trésorière, il résulte que, si l'élévation du prix de l'abonnement de 5 à 6 fr. a beaucoup amélioré la situation financière (faut-il rappeler qu'en 1937, le Comité s'était trouvé en face d'un découvert de 1200 fr. ?), il serait encore impossible au Mouvement, et cela malgré la plus stricte économie, de boucler ses comptes sans déficit si des dons et des subventions ne lui venaient pas en aide. De plus, tout fléchissement du nombre des abonnés, tout recul dans les recettes des annonces ou de la vente au numéro, toute augmentation quelle qu'elle soit des dépenses actuelles, entraînera immédiatement un inévitant déséquilibre de ce budget inévitablement fragile : or, qui, en ces temps de guerre, peut assurer que les dépenses de l'un ou de l'autre des postes indispensables à la vie de notre journal ne va pas s'accroître d'un pourcentage inquiétant ? Il est donc indispensable, d'abord que les abonnés actuels du Mouvement lui restent fidèles ; et ensuite qu'un effort soit fait pour remplacer ceux qui, décédés ou partis, ont creusé d'inévitables vides dans ses listes. Une propagande spécialement dirigée sur certaines régions de Suisse romande où notre

journal semble, d'après les statistiques, pénétrer encore bien peu, sera organisée prochainement. En attendant, le Comité sera reconnaissant à tous ceux des amis du Mouvement qui voudront bien fournir à l'Administration des listes de personnes de leur connaissance susceptibles de s'abonner, et auxquelles un service d'essai à titre gracieux sera aussitôt fait.

Quant au rapport rédactionnel — qui a mentionné comme principaux événements dans la vie du journal en 1939 le décès du regretté M. Richter père, notre dévoué imprimeur et la participation du Mouvement à l'exposition collective de la presse féminine et féministe suisse à Zurich, — il a soulevé à plusieurs reprises des discussions intéressantes. Ceci notamment sur la place à faire aux questions d'économie ménagère auxquelles l'état de guerre a donné une actualité toute spéciale ; sur la portée intellectuelle du journal, sur la possibilité d'y introduire des chroniques concernant l'actualité musicale ou le cinéma considéré au point de vue féministe, sur de nouvelles études littéraires, sur l'utilité du Petit Courrier, sur des sujets féministes d'illustration, etc., etc. Tout ceci évidemment ne peut être d'une réalisation immédiate, mais peut prouver aux lecteurs de notre journal le souci constant d'amélioration qui anime les responsables de sa bonne marche, pour le rendre toujours plus vivant, toujours plus attrayant, toujours plus utile à la grande cause qu'il défend. Nos lecteurs ne veulent-ils pas contribuer eux aussi à cet effort en nous aidant par la continuité de leur appui comme par l'efficacité de leur propagande ?

E. Gb.

Une motion suffragiste au Grand Conseil neuchâtelois

La dernière session du Grand Conseil marquée dans les annales neuchâteloises : le 21 novembre, en effet, y fut prise en considération la motion C. Brandt qui y avait été déposée le 17 mai, demandant que la loi sur l'exercice des droits politiques fût complétée par des dispositions prévoyant que le droit de vote est accordé aux femmes en matière communale.

Nous savons gré à M. le député C. Brandt, (socialiste), chef du Département des Finances de La Chaux-de-Fonds, d'avoir développé sa motion en se basant sur le principe de la justice. Il l'a fait en dehors de tout esprit de parti : n'était-il d'ailleurs pas appuyé par 25 co-signataires, se rattachant à tous les partis politiques. Ayant étudié à fond son sujet, il a pu le traiter aussi bien au point de vue international qu'au point de vue suisse ; aussi bien en se fondant sur les principes de l'équité qu'en envisageant les résultats pratiques, et en réclamant un minimum de droits pour les femmes que les circonstances présentes mélangent bon gré mal gré à la vie publique, et auxquelles on fait appel pour tant de tâches qu'elles acceptent avec dévouement.

L'heure avancée, à l'extrême fin de la session (il était près de 14 h.) interdisait malheureusement une discussion approfondie. Deux députés de différents partis, MM. Rollier (lib.) et Losey (rad.), appuyèrent la motion par des déclarations nettes et chaleureuses. La réponse du Conseil d'Etat, conçue en termes courtois et élogieux au possible (jusqu'à l'auréole inclusivement) pour les femmes neuchâteloises, n'est, pour qui ne se paye pas de mots, qu'une déclaration d'immobilisme intégral. Elle dit en substance : « En 1919, la campagne pour le suffrage féminin a échoué ; il est donc inutile de la recommencer. Le peuple neuchâtelois n'a pas changé, le pays n'est pas mûr. En 1939 comme en 1919, 4 conseillers d'Etat sur 5 sont opposés aux droits politiques des femmes ».

Donc, depuis 1919, il ne s'est rien passé.

Tous les pays d'Europe sauf la France et la Yougoslavie ont reconnu les droits des femmes, mais cela ne compte pas. En 1919, les

Mobilisation féminine

La première « Maison de la soldate ».

Notre correspondante nous écrit de Lausanne :

On a rappelé, ces temps-ci, dans la presse, notamment dans la presse féministe, la création des premières maisons du soldat, dans le Tessin, en 1914. Vingt-cinq ans plus tard, on annonce la création de la première maison de la soldate. C'est Montreux, siège d'un Etablissement sanitaire militaire qui a inauguré, le 12 novembre, grâce au dévouement de femmes de cœur, un « Foyer militaire » soigneusement aménagé, à la Grand'Rue, dans des locaux mis obligeamment à leur disposition par M. Ed. Rumpf, où les nombreuses infirmières, samaritaines, éclairées mobilisées pourront aller se reposer, lire, écrire, consommer des boissons chaudes. Heureuse innovation ! Car si les soldats éprouvent le désir d'un local accueillant, combien davantage en ont besoin les femmes éloignées de leur chez elle, par le service militaire, et qui ne peuvent ni ne veulent déambuler dans les rues ou consommer dans les établissements publics, et qui le plus souvent ne peuvent rester découvertes.

C'est évidemment une création que Mme Zublin-Spiller ne pouvait prévoir, il y a vingt-cinq ans...

S. B.

Activités de mobilisées.

La Tribune de Genève a, de son côté, par la plume d'un de ses collaborateurs, consacré un article à l'activité des infirmières, des samaritaines et des éclairées au centre médical de la même région :

« Mobilisées en même temps que les hommes avec lesquels elles collaborent, écrit M. Jean G. Martin, infirmières, samaritaines, éclairées ont reçu comme eux un ordre de marche. Elles ont un même livret de service gris foncé. Elles sont soumises en tout point au régime militaire. Les congés leur sont accordés selon les mêmes règles qu'aux soldats et, pas plus qu'eux, elles ne peuvent demander d'être licenciées, comme on donne ses quinze jours dans une place quelconque !

Leur ordre du jour n'est pas moins chargé que

Neuchâteloises réclamaient les droits politiques complets ; en 1939, on demande pour elles, modestement le vote communal, mais elles n'obtiendront pas plus ceci que cela. D'ailleurs « les autorités ont prouvé qu'elles sont disposées à étendre l'influence des femmes à des domaines nouveaux lorsqu'elles leur ont accordé l'éligibilité aux autorités de tutelle ».

C'était, à notre humble avis, le dernier exemple à citer. S'il est un point où l'activité et le dévouement des femmes sont à la merci de la politique, et si les autorités l'ont prouvé c'est précisément celui-ci : depuis 1927, et en dépit de démarches répétées, celles-ci n'ont pas nommé une seule femme à ces fonctions qu'on leur a attribuées théoriquement. Si 3 femmes sont entrées dans les autorités tutélaires du Locle et de La Chaux-de-Fonds, c'est du bon vouloir de ces communes et par la petite porte des vacances en cours d'exercice.

Malgré l'opposition du gouvernement, le Grand Conseil a pris en considération la motion C. Brandt par 40 voix contre 33. Le Conseil d'Etat aura donc à présenter un projet de loi dans le sens de cette motion. Il a d'ores et déjà promis un rapport négatif, en affirmant que les femmes ne veulent pas de droits.

La place nous manque pour discuter ce point, mais nous nous proposons d'y revenir dans un prochain article. Concluons en souhaitant que les femmes neuchâteloises emploient les mois qui nous séparent d'un nouveau débat à réfléchir sur la valeur des droits en question. Serait-il vain de souhaiter que le Conseil d'Etat considère lui aussi le problème à la lumière des faits nouveaux ?

E. PORRET.

Aidez-nous à faire connaître notre
journal et à lui trouver des abonnés

NOS FEMMES PEINTRES



Cliché Pro Juventute

Regina CONTI
(Lugano)

(Voir article en 2^e page)

Femmes d'Australie et de Nouvelle-Zélande Quelques impressions

... On ne revient pas d'Australie et de Nouvelle-Zélande sans en rapporter une impression de grandes distances et de solitude. J'y suis allée plus ou moins préparée aux vastes espaces, mais pas du tout à la faible densité de la population, et n'ayant pas réalisé l'effet d'un petit nombre d'habitants sur l'économie nationale et la vie d'un pays. La Nouvelle-Zélande, quoique un peu plus

leurs soldats. Il y a pour une femme tant d'importantes petites questions, lessives et repassages, commissions qu'on ne peut plus faire le soir après l'appel principal et la déconsignation. Il a fallu prévoir et adapter avec souplesse. D'autre part, tandis que l'homme souffre souvent de son inactivité dans son service même, la femme ne cesse de s'occuper entre les soins aux malades et l'ordre à faire dans les chambres. Il faut voir tous ces doigts agiles coude ou tri-coter, aux heures plus tranquilles de la journée, des poignées pour marmittes, quand la cuisine en réclame, des lavettes et surtout des chaussettes et encore des chaussettes !

J.-G. M.

Les conductrices d'autos sont mobilisées.

Ainsi que l'a annoncé la presse quotidienne, toutes les automobilistes qui, le printemps dernier, se sont inscrites volontairement pour les services sanitaires de frontières, viennent d'être appelées à un cours militaire d'introduction, qui aura lieu à la caserne de Bâle, du 26 novembre au 3 décembre, sous les ordres du médecin-chef de la Croix-Rouge. Ce cours portera sur des questions militaires (organisation des troupes, règlement de service, organisation de la Croix-Rouge) et sur des questions techniques concernant aussi bien le service de santé (connaissance d'anatomie et de physiologie, premiers secours en cas d'accidents, transports de malades et de blessés, etc.) que la conduite automobile (entretien et connaissance du véhicule, pannes, reconnaissance de routes, etc.). Les participantes devront se présenter avec leur propre voiture, auxquelles sera adjoint le matériel sanitaire du Service de santé. Comme les recrues, chaque conductrice touchera la solde de 1 fr. par jour.

L'appel comporte encore l'horaire des journées de travail, qui, autant que celui des infirmières et samaritaines, est assez chargé, et des indications sur l'équipement dans lequel se présenter, indications auxquelles fait allusion plus loin une des correspondantes du Petit Courrier, et que nous aussi ne pouvons que regretter de trouver dans pareil document.

M. F.

étendue que la Grande-Bretagne, ne compte guère qu'un million et demi d'habitants, qui doivent à eux seuls porter la charge d'entretenir les routes, les chemins de fer, et tous les services publics de tout ce territoire; et, parmi eux, doivent encore se recruter les leaders politiques, les chefs des mouvements d'éducation, d'art, de littérature, les dirigeants des activités sociales et culturelles, qui existent en Nouvelle-Zélande tout comme en Angleterre. L'Australie, qui a une superficie trente-trois fois plus étendue que les Îles Britanniques, ne possède que 6.800.000 habitants, chiffre inférieur à la population de Londres, et, de même, ce petit nombre doit suffire à toutes les activités de l'Australie. Il est très remarquable qu'une notable proportion de la population ne vit pas dans les «grands espaces ouverts», mais dans les villes, à cause de la sécheresse de la majeure partie de l'île.

Bien souvent, nous imaginons que la Nouvelle-Zélande est proche de l'Australie. Ce n'est pas du tout le cas: de Wellington à Sidney, on compte, en paquebot rapide, pas moins de trois jours de voyage très coûteux.

Nous connaissons en réalité fort peu la vie des Néo-Zélandaises. En réponse à une enquête faite à ce sujet, voici ce qu'écrit une fermière: «Je me lève à 4 heures et demie et me fais vite une tasse de thé. Je me rends au hangar où je prépare les ustensiles pour la traite. De 5 à 8 heures, je traie. Je retourne alors à la maison pour le petit déjeuner. Je prépare le pique-nique des enfants pour l'école et surveille leur départ. Puis à 9 heures, je lave les ustensiles de la traite, et une heure après je commence le travail de maison. A midi et demie, le déjeuner doit être prêt ou porté aux champs (pendant la moisson, trois ou quatre hommes y travaillent toute la journée). A 3 heures et demie, je sers le goûter; puis la traite recommence et dure de 4 à 7 heures. Revenue à la maison, je baigne les enfants et les mets au lit, avant de pouvoir m'asseoir pour le thé de 8 heures. Jusqu'à ce que tout soit relavé et en ordre, il est 9 heures... Je suis alors trop fatiguée pour faire autre chose que de me glisser dans mon lit.»

Il n'y a dans cette déclaration aucune exagération: elle est même très représentative du travail d'un jour ordinaire. Le plus étonnant, c'est qu'en dépit de ces heures si remplies, les femmes montrent un grand intérêt pour les affaires internationales, et sont très avides d'en apprendre plus sur ce sujet. Elles viennent en ville en général une fois par semaine. Les organisations féminines se réunissent vers 1 heure et demie ou 2 heures de l'après-midi, afin que les membres puissent être rentrées chez elles pour la traite de 4 heures, souvent après un long trajet sur des routes raboteuses. Les femmes de Nouvelle-Zélande sont des auditrices très agréables, vives, ardemment intéressées, prêtes à poser de nombreuses questions et à discuter le sujet présenté. Cependant, il est évident qu'une vie si remplie ne leur laisse pas beaucoup de temps à consacrer à des associations féminines.

Disons encore qu'il n'est pas rare pour une femme d'ajouter à son travail à la ferme celui d'instruire ses enfants. Bien des jeunes sont élevés loin de toute école. Pour eux, le Département de l'Instruction publique a élaboré un excellent cours par correspondance... dont la surveillance incombe à la maman, quelque occupée qu'elle puisse être. Les citadines ont un travail moins dur que les femmes de la campagne, mais elles ont beaucoup de peine à trouver de l'aide pour la maison et la surveillance des enfants.

Soit en Australie, soit en Nouvelle-Zélande, l'intérêt que chacun porte aux affaires internationales va croissant. Ces deux pays ont compris la signification d'une guerre mondiale, et se sentent responsables comme les autres nations vis à vis de la paix. De prime abord, la Société des Nations a été admise et favorablement vue par ces deux pays. Aussi une campagne d'éducation pour la paix, telle qu'elle a été poursuivie en Angleterre depuis 1918, aurait-elle été bien inutile. Pourtant, il existe passablement d'Australiens et de Néo-Zélandais qui ne soupçonnent pas qu'ils pourraient jouer un rôle beaucoup plus marquant encore dans les affaires du monde. Ils se considèrent souvent comme trop éloignés de l'Europe pour exercer une influence, et ne réalisent pas que l'opinion des Dominions est constamment citée à l'appui de la politique britannique. En réalité l'immixtion des Dominions dans les affaires internationales se fait par l'intermédiaire de la Société des Nations, et c'est par elle aussi qu'ils peuvent faire prévaloir ce qu'ils croient être de bonne politique extérieure pour eux-mêmes et pour l'Empire entier.

K. COURTNEY.

(Adaptation en français par M. G. C.)

IN MEMORIAM

M^{me} Maurice Muret

La famille suffragiste vaudoise est dans le deuil: M^{me} Maurice Muret est morte assez subitement le 14 novembre, à Lausanne. Nous sommes de cœur et de pensée avec notre cher vice-président vaudois, atteint dans ses plus chères affections. Les Lausannois savent quelle profonde affection, quelle tendresse unissaient ce couple, la part que M^{me} Muret a prise à tout le travail de son mari, travail professionnel, travail suffragiste, travail social. Toutes les nobles causes que le Dr. Muret a défendues, elle les avait défendues et soutenues avec lui. M^{me} Muret a aussi rendu, comme jeune femme, de grands services au Bu-

reau d'adresses de l'Union des Femmes de Lausanne; elle avait assisté à nombre de réunions et de manifestations suffragistes.

Savoir M. Muret dans la peine nous afflige profondément, et les suffragistes, le *Mouvement Féministe* et ses collaborateurs, lui expriment leur vive et bien amicale sympathie, à lui et à ses enfants désireux qu'il sente avec quelle chaleur de cœur tous l'entourent dans son immense chagrin.

S. B.

Pour nos jeunes

Si notre civilisation désespérée cherche demain à se reconstruire sur des bases nouvelles et plus solides, où trouvera-t-elle les ouvriers capables d'accomplir ce grand œuvre? Dans les hommes mûrs que seront devenus les enfants et les adolescents d'aujourd'hui.

Aidons-les, ces jeunes, à acquérir leur force morale, à affermir leur santé physique, à développer leur cœur.

Depuis plus de vingt-cinq ans, la Fondation Pro Juventute se penche sur la jeunesse suisse. Elle vient en aide au bébé, au petit enfant que tout menace. Elle protège l'écolier chétif, l'habille, le nourrit, s'il est pauvre, lui procure de saines vacances. Elle le suit plus tard, le long de son apprentissage, à l'atelier, au bureau, comme dans ses excursions joyeuses, et lui prépare, alors, un bon accueil dans les auberges de jeunesse qu'elle a fondées ici et là.

Du fait de la guerre actuelle, que de tâches nouvelles vont s'ajouter aux anciennes, si pressantes déjà!

Donnez votre meilleur denier à Pro Juventute, de la monnaie et des écus blancs. Achetez-lui ce qu'elle vous offre:

Ses cartes de vœux, dont les ravissantes images sont faites par d'excellents artistes de chez nous: Edgar Brugger, Ernst Hodel, Maurice Mathey, A.-F. Duplain.

Ses timbres, celui du général Herzog, si martial, comme ceux où sont peintes gracieusement

jeune fille du Nidwald, Bâloise et Fribourgeoise. Achetez-lui ses belles cartes postales: Les vendanges, Près de Carona, Garçon à la flûte, Martinée à Roveredo, Jeux craintifs, images gales où notre compatriote, Regina Conti, de Lugano, a mis là, de tout son sensible talent et pour vous réchauffer le cœur, la grande lumière, le chaud azur de sa terre tessinoise.

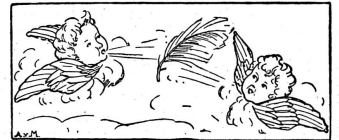
Emilia CUCHET-ALBARET.

Comme plusieurs fois déjà, c'est à une femme artiste que s'est adressée *Pro Juventute* pour ses cartes postales de cette année, et c'est, ainsi qu'il l'est dit plus haut, à Regina Conti, dont nous publions le portrait en première page, qu'a été demandée l'autorisation de reproduction pour la vente de 1940 de plusieurs de ses tableaux.

Une personnalité intéressante que celle de cette jeune Luganaise de bonne famille, qu'une vocation irrésistible poussa, dès son enfance, vers la peinture. Lugano, Munich, Milan, Florence, Paris l'aidèrent successivement à former son talent pour le mettre au service de son art, et si les courants modernes attirèrent et retinrent son intérêt, jamais, cependant, elle n'a cédé à une mode facile ou à un engouement passager. Point de copie, chez elle, point de docile imitation: tout ce qu'elle peint est profondément senti et vécu par elle, et sa palette ne fait qu'obéir à son inspiration.

Le dessin ci-contre ne peut, malheureusement, étant forcé en deux tons: blanc et noir, donner une idée juste du talent de Regina Conti, qui est avant tout une coloriste éprise de lumière et de chauds rayonnements; mais les cartes de *Pro Juventute*, qui reproduisent aussi fidèlement que possible tout l'éclat des tableaux de l'artiste, feront mieux comprendre comment c'est dans son pays natal, au bord des lacs bleu intense, sous la feuillée des vignes rougeoyantes, dans les villages roses, où sous le grand soleil de l'alpe tessinoise, que se révèle surtout le don divin qui est échu en partage.

M. F.



DE-CI, DE-LÀ

Les femmes dans les commissions officielles.

A Yverdon, M^{lle} Hélène Delachaux, infirmière visiteuse de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, et Esther Vuillomenet, sœur visitante, ont été désignées comme membres de la Commission communale d'assistance. A Morges, M^{lle} E. André, infirmière visiteuse de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, a été désignée pour siéger dans la Commission d'assistance avec la municipalité.

Signe des temps.

L'Asile cantonal d'aliénés de Münsterlingen a créé pour veiller à sa sécurité une escouade de pompiers... en jupes. Un exercice a eu lieu ces jours derniers, et un membre du corps des sapeurs-pompiers, qui y assistait, s'est montré extrêmement satisfait de la précision et de l'entrain

Waser quelques-uns des plus purs joyaux de l'art littéraire en Suisse.

On a appelé Maria Waser la plus maternelle des femmes écrivains. En effet, la compréhension maternelle se fait jour dans toute son œuvre, unissant la tendresse à la rigueur, se marquant tantôt dans une disposition à tirer délicatement de toute chose, presque sans en avoir l'air, la leçon qu'elle comporte, et tantôt dans un imprudent et généreux élan vers tout ce qui vit.

C'est grâce à ce caractère maternel que les ouvrages de Maria Waser ne ressemblent pas à autre chose, même lorsqu'on pourrait croire que tel d'entre eux suit le sillon tracé par Conrad-Ferdinand Meyer, que tel autre reprend la tradition de réalisme humoristique et rêveur due à Gottfried Keller. C'est grâce à lui aussi que ces ouvrages demeurent originaux et bien de notre pays, alors que tout de même ils rappellent la manière des grandes romancières anglaises contemporaines, ou reflètent des expériences d'introspection artistique à la recherche d'impressions perdues, comme s'ils étaient apparentés aux investigations de Marcel Proust.

Néanmoins, si essentiellement qu'elle soit, cette épithète de maternelle ne suffit pas à définir une carrière à laquelle rien d'humain n'est demeuré étranger, et des œuvres d'une inspiration excessivement variée.

Fille du médecin d'Herzogenbuchsee, la petite Runggeli Krebs fut élevée par une mère tendre, attentive et avisée. Sa vive intelligence, tout en s'appliquant aux leçons, ne laissait rien échapper de ce qui se passait autour

d'elle dans la tranquille et laborieuse famille où elle vivait, dans le gros bourg de la province bernoise où elle resta jusqu'à la fin de ses classes secondaires, dans la campagne pleine de fleurs et d'oiseaux qu'elle connut mieux que personne, et d'où ses rêves rejoignaient, par delà monts et vallées, d'autres parties de la Suisse, entrevue lors d'un voyage, et se groupaient avec une poétique ardeur autour de l'idée de patrie. Des études classiques qui complétèrent l'enseignement de cette enfance rustique et familiale, l'enthousiasme suscité par la philosophie grecque, puis par la beauté de l'Italie, un travail de rédactrice auquel s'ajouta bientôt une activité d'épouse et de mère: ainsi se résuma la jeunesse excessivement pleine qui prépara Maria Waser à sa mission d'écrivain. Tout cela contribua à la floraison d'une œuvre qui s'adresse à des lecteurs de toute espèce, et qui peut être comprise de manière fort diverse, suivant le degré de culture de ses lecteurs... Peut-être est-ce là encore une conséquence de ce caractère maternel, dont la fidélité même s'accommode de multiplicité, de cet amour dont le poète a dit:

Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier.

C'est en 1923 que Maria Waser publia le premier de ses romans, celui de ses livres qui atteignit le plus vaste public: *L'histoire d'Anna Waser* (*Die Geschichte der Anna Waser*). L'héroïne est une jeune femme de la famille Waser, qui fut peintre miniaturiste à la fin du dix-septième et dans les premières

années du dix-huitième siècle, et dont la brève carrière atteignit presque à la célébrité. Née à Zurich, Anna vint à Berne pour y suivre l'école de peinture du maître Joseph Werner. Au sortir de son austère milieu zurichois, la bonne grâce confortable de la vie bernoise, la joie de pouvoir se vouer à son art dans un milieu animé d'une noble émulation, ses progrès et l'admiration dont elle se sent entourée donnent un merveilleux élan à la jeune artiste. Mais déjà cet élan intérieur crée dans son existence des conflits. Rentrée dans sa famille, elle se sent des devoirs qui ne lui laissent pas toute liberté. Son cœur trop sensible apprend la souffrance. Et sa vie s'écoule, tranquille en apparence, presque sans événements extérieurs, secrètement traversée de tous les espoirs, de toutes les joies, de tous les déchirements qui, dans la plupart des autres vies, éclatent à l'extérieur. Les deux villes où vécut Anna, et les campagnes qui les environnent sont évoqués d'une manière charmante par l'auteur, qui, elle aussi, est peintre. Le lecteur s'en aperçoit dès les premières pages, car en lui se grave, extraordinairement nette, l'image du *Münster* de Berne par un matin de mai, avec les vieux jardins des maisons patriciennes s'élevant par gradins au-dessus de l'Aar. Quelques traits, quelques indications d'ombre et de lumière, une touche de couleur et des paysages inoubliables se composent sous nos yeux, baignant de leur charme l'existence intime de la jeune artiste, tels le *Lindenhof* de Zurich, avec ses grands arbres à l'ombre desquels les jeunes mamans promènent leurs bébés, ou encore cette grève



Les femmes et les livres

Maria Waser (1878-1939)

I

Caractère et portée de son œuvre

Presque tout le monde, en Suisse romande, connaît le nom de la grande romancière zurichoise, morte en janvier dernier, Maria Waser; mais peu de personnes y ont lu son œuvre. C'est grand dommage. L'effort à faire pour aborder des livres d'une aussi grande richesse de style exige de la plupart d'entre nous un acte de volonté, mais cet effort vaut la peine d'être tenté. Peut-être certaines pages se refusent-elles à nous livrer entièrement ce qui fait leur prix: une poétique saveur de terroir se perd pour nous, ainsi qu'une certaine atmosphère philosophique et artistique inséparable des nuances de la langue. Ce que nous pouvons comprendre garde encore un grand charme, et le lecteur romand n'hésite pas à reconnaître dans les écrits de Maria